

AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE DE L'YONNE

Pistes de développement de l'A.T.D

Délibération n° CA-2021-16



Date de convocation : 15 novembre 2021

Sous la présidence de Monsieur Patrick GENDRAUD, Président de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne.

- Collège des Conseillers Départementaux

Présents :

- M. Gérard ANDRE, Conseiller Départemental de Saint-Florentin
- M. Christophe BONNEFOND, Conseiller Départemental d'Auxerre 3
- M. Philippe BURIER, Conseiller Départemental de Joigny
- M. Jérôme DELAVault, Conseiller Départemental de Brienon-sur-Armançon
- Mme Delphine GREMY, Conseillère Départementale du Gâtinais en Bourgogne
- M. Jordan HEITZMANN, Conseiller Départemental d'Avallon
- M. Pascal HENRIAT, Conseiller Départemental d'Auxerre 4
- Mme Colette LERMAN, Conseillère Départementale de Joux-la-Ville
- M. Magloire SIOPATHIS, Conseiller Départemental d'Auxerre 2
- M. Lionel TERRASSON, Conseiller Départemental de Villeneuve-sur-Yonne
- M. Christian DESCHAMPS, Conseiller Départemental du Gâtinais en Bourgogne

Excusés :

- Mme Arminda GUIBLAIN, Conseillère Départementale d'Auxerre 2
- M. Gilles ABRY, Conseiller Départemental du Coeur de Puisaye
- M. François BOUCHER, Conseiller Départemental de Migennes
- M. Jean-Pierre RAOUT, Conseiller Départemental de Charny

- Collège des Communes et Établissement Publics de Coopération Intercommunale

Présents :

- M. Dominique BOURREAU, Commune de Villeneuve-la-Guyard
- Mme Dominique CHAPPUIT, Commune de Rosoy
- M. David GARNIER, Commune de Valravillon
- M. Didier MORLE, Commune de Chemilly-sur-Yonne
- M. Roger PRIGNOT, Commune de Pourrain
- M. Gilles SACKPEY, Commune d'Etivey
- M. Alain DE CUYPER, Commune de Ligny-le-Châtel
- M. Claude DEPUYDT, Commune de Flogny-la-Chapelle
- Mme Jeannine JOUBLIN, Commune de Mailly-la-Ville
- M. Didier MOREAU, Commune de Béon
- M. Olivier RAUSCENT, Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan

Excusés :

- Mme Sylvie CHARPIGNON, PETR de l'Avallonnais
- M. Jean-Claude DENOS, Commune de Courson-les-Carières
- M. Jean-Marc DICHE, Commune d'Ancy-le-Franc
- M. Richard ZEIGER, Commune de Joigny

Vu la délibération n° AG-2015-01 de l'Assemblée Générale du 8 juillet 2015 approuvant les statuts de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne,

Vu l'Article 2 des statuts qui disposent que "L'agence est chargée d'apporter à ses membres,[...], une assistance d'ordre technique, juridique ou financière[...],

Le Président propose au Conseil d'Administration les pistes suivantes de développement de l'offre de service de l'ATD et s'engage à proposer ces éléments à la prochaine assemblée générale ordinaire de l'Agence,

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'adopter la proposition du Président, visant à soumettre à l'assemblée générale la nécessité :
- de proposer une offre de base aux adhérents en contrepartie de leur adhésion (Aide à la recherche de financement/ Mise à disposition d'une base documentaire pour la gestion du domaine public routier communal),
- de généraliser la prestation visant à assister les adhérents dans le montage de certains dossiers de subvention (DETR/DSIL/Subvention des amendes de police/AESN) dans le cadre d'opérations conventionnées, dans les conditions suivantes :
 - Cas n° 1 (intervention de l'Agence au temps passé) :
Prestation d'1/2 journée (162,50 € HT) à 1 journée (325,00 € HT) de travail.
 - Cas n° 2 (intervention de l'Agence au pourcentage du coût prévisionnel des travaux) :
Prestation intégrée dans le forfait de rémunération de l'Agence.
- de sécuriser les principales phases d'instruction réglementaire en associant les principaux services instructeurs en amont ,
- de développer une stratégie de communication de l'Agence (site Internet et rapport d'activité).

17 DEC. 2021

le

Le Président
de l'Agence Technique Départementale


Patrick GENDRAUD

- Transmis au représentant de l'État le : 17 DEC. 2021
- Notifié aux intéressés le : 17 DEC. 2021